AXENTIA

AUXILIAIRE DES SOLIDARITÉS

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac – 75012 PARIS

Email : marchespublics@axentia.fr

II. Objet du marché

Le présent marché est un marché de travaux de réhabilitation de la résidence les Fourdraines à ACHIET LE GRAND (62).

Il est donné au marché le numéro 25DI014.

III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

IV. Lieux d'exécution des prestations

Département du Pas-de-Calais (62).

V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet https://www.marches-securises.fr/entreprise/

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse marchespublics@axentia.fr

VI. Date et heure limite de remise des offres

5 septembre 2025 à 12h00.

VII. Visite de site

Une visite de site n'est pas obligatoire pour répondre à la consultation.

VIII. Critères de jugement des offres

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

- Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 50% ;

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat et selon les sous-critères suivants :

- Matériaux et matériels proposés avec l'ensemble des fiches techniques fournies et détaillées (20 points)
- Moyens humains, Méthodologie d'intervention mesures prises vis-à-vis des contraintes sanitaires, levée des réserves (40 points) ;
- Planning prévisionnel (30 points) ;
- Mesures environnementales (10pts).

- Critère n° 2 : Prix (100 points), pondération de 50% ;

Le critère prix est jugé à partir du prix forfaitaire du marché figurant à l'acte d'engagement.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

(Prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre analysée) x 100

IX. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus :

marchespublics@axentia.fr

X. Date d'envoi à la publication

15 juillet 2025.